

ENERGIES RENOUVELABLES

OPCVM

Relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel 2016



ENERGIES RENOUVELABLES

OPCVM

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2009/65/CE

ACTIONS INTERNATIONALES

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

30/12/2016

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM recherche une performance sur la durée de placement recommandée par une gestion discrétionnaire orientée majoritairement sur les sociétés concernées directement ou indirectement par les problèmes des énergies renouvelables, que ce soit pour les produire ou les économiser.

L'OPCVM est à tout moment investi à 75% minimum en actions, sans contrainte de capitalisation boursière et de répartition par pays, accessoirement des pays «émergents». Il pourra investir jusqu'à 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notations. Le fonds pourra investir jusqu'à 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM et FIA.

Le secteur des énergies renouvelables ne disposant pas d'une gamme d'indices spécifiques, l'indice MSCI World Energy dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori.

L'univers d'investissement est composé majoritairement de toute société produisant ou utilisant des énergies renouvelables et accessoirement de toute société impliquée dans les économies d'énergie, la production ou l'utilisation d'énergies non renouvelables, ou la préservation de l'environnement.

La gestion est active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► **Indicateur de référence** :

Le secteur des énergies renouvelables ne disposant pas d'une gamme d'indices spécifiques aisément accessible, l'indicateur de référence retenu est l'indice MSCI World Energy dividendes nets réinvestis. Cet indice actions, représentatif du secteur de l'énergie dans le monde, est calculé en euros et en cours de clôture. Les indices MSCI sont calculés par Morgan Stanley Capital International, les informations sur ces indices sont disponibles sur le site www.msci.com/equity.

L'OPCVM n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion ; par conséquent, le portefeuille ne suit pas la composition de l'indice et la performance du FCP peut s'éloigner durablement de celle de cet indicateur.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de l'OPCVM, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : l'OPCVM peut, à tout moment, être totalement ou au minimum à 60%, exposé aux variations de cours affectant les marchés actions de grande, moyenne et petite capitalisations. Une baisse des marchés actions et/ou les investissements sur des actions présentant une faible capitalisation boursière peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de change : l'OPCVM peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investi hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : Le FCP peut à tout moment être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des actions peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux pays émergents : L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels l'OPCVM peut être exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

L'année 2016 constitue une année de transition. Sur le plan économique, nous avons assisté au rééquilibrage entre économies émergentes et développées. La FED a commencé à normaliser sa politique monétaire. De son côté, l'annonce d'un accord sur les quotas de production et le changement de stratégie de l'OPEP a permis au baril de pétrole d'amorcer sa remontée.

Le début d'année aura été catastrophique pour les marchés actions en Europe avec un recul de 17% jusqu'à la mi-février.

Sur le plan politique, la réaction des marchés a été singulière face aux surprises qu'ont constituées le vote des Britanniques en faveur du Brexit puis l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis. Si le Brexit a conduit à une forte volatilité sur les marchés, l'élection américaine a fini par provoquer une rotation d'importants flux d'investissements sur les actifs risqués, les marchés pariant sur l'accélération de la croissance et de l'inflation.

Nous avons profité de la baisse marquée du prix du pétrole pour renforcer nos positions sur les sociétés d'ingénierie (Technip, Tecnicas Reunidas, Tenaris, GTT). Nous avons également renforcé notre exposition sur l'éolien revenu sur des niveaux de valorisation attractifs (Gamesa, Nordex, Senvion). Enfin, le compartiment des valeurs industrielles a été consolidé sur les titres Saint-Gobain, Air Liquide, Bolloré, Bouygues, Rexel...

Le rallye de fin d'année nous a semblé être une occasion de prendre des bénéfices sur des titres s'étant bien revalorisés : Technip, Rexel, Tecnicas Reunidas, GTT, Saint-Gobain en Europe, Emcor Group, Duke Energy aux Etats-Unis.

Sur l'ensemble de l'année 2016, les performances des parts A et B du FCP ressortent respectivement à **+9,42%** et **+8,54%** contre **+10,72%** pour l'indice MSCI World € Net Return.

Les performances passées de l'OPCVM ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2016, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
 Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2016, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

- Exercice des droits de vote :

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenus, et ce :

- Systématiquement, pour les sociétés composant l'indice SBF 120 ; la société de gestion suivra alors les recommandations formulées par l'AFG ;
- Systématiquement, à partir d'un seuil de détention consolidée de 15 millions d'euros pour les autres sociétés françaises ;
- Ponctuellement ou sur évènement en dehors des cas ci-dessus, si le gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires.

La société n'exclut aucune possibilité de choix de vote et la politique de vote est sauf exception la suivante :

- Résolutions qui ne paraissent pas contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires :
Les pouvoirs sont confiés au Président de la société.
- Résolutions tendant à affaiblir le rôle de l'actionnaire minoritaire ou allant contre son intérêt :
Vote contre.
- Résultats inférieurs à ce que la société a fait espérer :
Abstention ou vote contre.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08

- Commission de mouvements :

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2016 est disponible sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

Le FCP ENERGIES RENOUVELABLES ne prend pas en compte les critères ESG.

Les critères privilégiés avant tout sont ceux permettant de sélectionner les sociétés offrant sur le plan financier et concurrentiel de bonnes perspectives et une bonne visibilité dans la durée. De par leur réussite, on peut d'ailleurs constater que ce sont souvent ces sociétés qui offrent à leurs salariés le meilleur environnement.

En outre, le thème de ce fonds a une approche environnementale privilégiant les énergies renouvelables et propres.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations :

Pour l'exercice 2016, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (27 personnes) représente 2 602 K€, et se décompose pour 1 982 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 620 K€ au titre des rémunérations variables.

Le montant agrégé des rémunérations de la société de gestion représente 733 K€ versé aux cadres supérieurs et 1 869 K€ versé aux autres membres du personnel.

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.

Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.

Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Aucune rémunération n'est versée par le FIA, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

Il est précisé que le montant des rémunérations variables est limité à 100% du salaire fixe et est plafonné annuellement à 100 K€. Dans ce cadre, aucun différé de paiement ne dépasse 6 mois.

Complément d'information sur les réclamations de retenues à la source

Palatine Asset Management a eu recours aux services du cabinet TAJ pour engager les démarches de récupération depuis 2010 des retenues à la source auprès des pays concernés Allemagne et Espagne.

En 2016, le FCP a encaissé 9 993,17€ au titre de la récupération fiscale sur l'Espagne pour l'année 2012.

- VI - PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Code ISIN	Libellé du titre	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
US3364331070	FIRST SOLAR	Achat d'actions	12/05/2016	3 000	135 294,44
FR0000052516	VILMORIN & CIE	Vente d'actions	24/02/2016	2 000	124 572,79
US3364331070	FIRST SOLAR	Vente d'actions	03/11/2016	4 000	121 858,25
FR0000039299	BOLLORE	Achat d'actions	12/05/2016	30 000	102 778,45
ES0143416115	GAMESA CORPORACION TECNOLOGICA	Vente d'actions	29/01/2016	6 000	101 331,50
FR0000120073	AIR LIQUIDE	Vente d'actions	23/03/2016	1 000	98 684,22
FR0000120073	AIR LIQUIDE	Vente d'actions	10/08/2016	1 000	95 196,63
ES0130625512	ENCE	Vente d'actions	04/11/2016	50 000	94 580,29
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES N	Achat d'actions	03/02/2016	8 000	93 971,54
FR0000120073	AIR LIQUIDE	Achat d'actions	10/10/2016	1 000	91 780,72

- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 30/12/2016 : - OPCVM = 5,88 % de l'actif net

- VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

Fonds Commun de Placement
ENERGIES RENOUVELABLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 DECEMBRE 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 Décembre 2016

Aux Porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Société de gestion de votre Fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement Energies Renouvelables, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion de votre Fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels ; s'agissant d'un OPC, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPC et exposés dans les "Règles et méthodes comptables" de l'Annexe, nous nous sommes notamment assurés de la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour la valorisation des instruments financiers en portefeuille. De plus, nous avons contrôlé l'existence desdits instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Fonds établi par sa Société de gestion, et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 10 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes
CONSEILS ASSOCIES S.A.



Bertrand de MONTs

ENERGIES RENOUVELABLES

COMPTES ANNUELS

30/12/2016

BILAN ACTIF AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	10 760 061,31	9 664 128,64
Actions et valeurs assimilées	10 114 241,71	9 502 729,14
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	10 114 241,71	9 502 729,14
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	645 819,60	161 399,50
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	645 819,60	161 399,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	232 433,21	265 980,63
Liquidités	232 433,21	265 980,63
Total de l'actif	10 992 494,52	9 930 109,27

BILAN PASSIF AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres		
Capital	10 350 277,33	9 482 037,17
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	526 671,69	385 536,85
Résultat de l'exercice (a, b)	102 179,39	49 895,58
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	10 979 128,41	9 917 469,60
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	13 366,11	12 637,46
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	13 366,11	12 637,46
Comptes financiers	0,00	2,21
Concours bancaires courants	0,00	2,21
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	10 992 494,52	9 930 109,27

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	248 335,13	202 765,84
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	248 335,13	202 765,84
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	551,77	30,50
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	551,77	30,50
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	247 783,36	202 735,34
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	146 793,20	152 980,78
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	100 990,16	49 754,56
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 189,23	141,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	102 179,39	49 895,58

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes «différences d'estimation».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

1. Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

2. Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

3. Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

4. Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à Intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être

évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

5. OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

6. Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

7. Instruments financiers à terme :

7.1 Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

7.2 Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

7.2.1 Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

7.2.2 Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

B- Frais de gestion :

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de :

1,50 % TTC pour la part C1

2,30 % TTC pour la part C2

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts C
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Actif net en début d'exercice	9 917 469,60	10 190 486,26
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 056 348,65	806 740,64
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-923 133,85	-2 169 603,57
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	747 760,27	994 769,12
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-193 605,95	-703 425,24
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-65 477,70	-58 619,69
Différences de change	30 872,60	177 783,72
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	307 904,63	629 583,80
Différence d'estimation exercice N	2 620 363,31	2 312 458,68
Différence d'estimation exercice N-1	-2 312 458,68	-1 682 874,88
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	100 990,16	49 754,56
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	10 979 128,41	9 917 469,60

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 433,21	2,12
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	232 433,21	2,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 761 872,48	16,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	58 926,07	0,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/12/2016
Créances	
Total des créances	0,00
Dettes	
Frais de gestion	13 366,11
Total des dettes	13 366,11

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
ENERGIES RENOUVELABLES A		
Parts souscrites durant l'exercice	50 235	665 825,83
Parts rachetées durant l'exercice	-58 749	-772 874,63
Solde net des souscriptions/rachats	-8 514	-107 048,80
ENERGIES RENOUVELABLES B		
Parts souscrites durant l'exercice	236	390 522,82
Parts rachetées durant l'exercice	-92	-150 259,22
Solde net des souscriptions/rachats	144	240 263,60

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
ENERGIES RENOUVELABLES A	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
ENERGIES RENOUVELABLES B	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2016
ENERGIES RENOUVELABLES A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	142 683,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
ENERGIES RENOUVELABLES B	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 109,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/12/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			645 819,60
Instruments financiers à terme	FR0010611335	PALATINE MOMA B FCP	645 819,60
			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	102 179,39	49 895,58
Total	102 179,39	49 895,58

	30/12/2016	31/12/2015
ENERGIES RENOUVELABLES A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	101 227,48	50 265,15
Total	101 227,48	50 265,15

	30/12/2016	31/12/2015
ENERGIES RENOUVELABLES B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	951,91	-369,57
Total	951,91	-369,57

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	526 671,69	385 536,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	526 671,69	385 536,85

	30/12/2016	31/12/2015
ENERGIES RENOUVELABLES A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	507 598,34	380 443,64
Total	507 598,34	380 443,64

	30/12/2016	31/12/2015
ENERGIES RENOUVELABLES B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	19 073,35	5 093,21
Total	19 073,35	5 093,21

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net Global en EUR	15 093 272,91	12 871 571,44	10 190 486,26	9 917 469,60	10 979 128,41
ENERGIES RENOUVELABLES A					
Actif net en EUR	14 964 648,93	12 743 977,50	10 068 202,28	9 786 728,30	10 583 192,06
Nombre de titres	1 402 279	1 021 872	835 659	731 467	722 953
Valeur liquidative unitaire en EUR	10,67	12,47	12,04	13,37	14,63
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	-0,24	0,81	0,52	0,70
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,15	0,07	0,06	0,06	0,14
ENERGIES RENOUVELABLES B					
Actif net en EUR	128 623,98	127 593,94	122 283,98	130 741,30	395 936,35
Nombre de titres	97	83	83	81	225
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 326,02	1 537,27	1 473,30	1 623,06	1 761,71
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	-30,75	100,17	63,22	84,86
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	9,47	-2,31	-4,69	-4,58	4,23

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	10 000	165 100,00	1,50
KSB AG PREF	EUR	100	35 500,00	0,32
LINDE AG	EUR	2 000	312 200,00	2,84
NORDEX AG	EUR	26 000	530 140,00	4,84
SMA SOLAR TECHNOLOGY	EUR	6 000	150 690,00	1,37
TOTAL ALLEMAGNE			1 193 630,00	10,87
BELGIQUE				
ENTREPRISES (CIE D')-CFE	EUR	2 000	206 900,00	1,88
TOTAL BELGIQUE			206 900,00	1,88
BERMUDES				
Brookfield Infrastructure Partnership Units	USD	1 500	47 598,96	0,43
TOTAL BERMUDES			47 598,96	0,43
ESPAGNE				
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	20 000	118 880,00	1,08
GAMESA CORPORATION TECNOLOGICA	EUR	46 000	886 420,00	8,08
GAS NATURAL SDG-E	EUR	10 000	179 100,00	1,63
TECNICAS REUNIDAS	EUR	3 500	136 377,50	1,24
TOTAL ESPAGNE			1 320 777,50	12,03
ETATS UNIS AMERIQUE				
DUKE ENERGY CORP	USD	10 000	735 908,98	6,70
EMCOR GROUP INC	USD	8 000	536 695,90	4,89
WESCO INTERNATIONAL	USD	7 000	441 668,64	4,02
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			1 714 273,52	15,61
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	7 750	818 787,50	7,46
ASSYTEM BRIME	EUR	19 000	502 930,00	4,58
BOLLORE ACT	EUR	232 966	780 436,10	7,11
BOLLORE EMISSION 2017	EUR	1 569	5 130,63	0,05
BOUYGUES	EUR	3 500	119 157,50	1,09
BUREAU VERITAS	EUR	5 000	92 050,00	0,84
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	3 500	154 892,50	1,41
ELECTRICITE DE STRASBOURG	EUR	2 500	261 650,00	2,38
ENVIRONNEMENT SA	EUR	8 500	516 375,00	4,70
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA-W/I	EUR	12 000	493 140,00	4,49
LEGRAND SA	EUR	2 000	107 900,00	0,98
REXEL SA	EUR	8 500	132 897,50	1,21

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TECHNIP	EUR	2 000	135 620,00	1,24
UNIROSS	EUR	465 000	0,00	0,00
VALEO	EUR	4 000	218 440,00	1,99
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	4 000	64 700,00	0,59
VILMORIN & CIE	EUR	2 500	149 575,00	1,36
TOTAL FRANCE			4 553 681,73	41,48
GRECE				
METKA INDUSTRIAL CONSTRUCTION SA	EUR	5 000	31 900,00	0,29
TOTAL GRECE			31 900,00	0,29
ITALIE				
A2A Az./ EX AEM	EUR	100 000	123 000,00	1,12
ERG SPA	EUR	38 000	387 600,00	3,54
PRYSMIAN SPA	EUR	9 500	231 800,00	2,11
SARAS RAFFINERIE	EUR	80 000	137 600,00	1,25
TOTAL ITALIE			880 000,00	8,02
LUXEMBOURG				
CNPV SOLAR POWER	EUR	54 000	0,00	0,00
SENVION SA	EUR	8 000	97 600,00	0,89
TENARIS SA	EUR	4 000	67 880,00	0,62
TOTAL LUXEMBOURG			165 480,00	1,51
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			10 114 241,71	92,12
TOTAL Actions et valeurs assimilées			10 114 241,71	92,12
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE MOMA B FCP	EUR	20	645 819,60	5,88
TOTAL FRANCE			645 819,60	5,88
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			645 819,60	5,88
TOTAL Organismes de placement collectif			645 819,60	5,88
Dettes			-13 366,11	-0,12
Comptes financiers			232 433,21	2,12
Actif net			10 979 128,41	100,00

ENERGIES RENOUVELABLES A	EUR	722 953	14,63
ENERGIES RENOUVELABLES B	EUR	225	1 761,71

